

Impact de l'IA sur nos métiers ?

Par **Crazy student**, le 26/10/2024 à 02:46

Bonjour à tous,

Je prépare actuellement le CRFPA pour septembre 2025 et même si j'ai toujours voulu faire ce métier, cela fait quelques jours maintenant que je ressens de l'anxiété quand j'essaie d'imaginer le futur de cette profession et plus globalement du métier de juriste.

En effet, à moins de vivre dans une grotte, je pense que nous avons tous entendu parler de l'intelligence artificielle(IA), notamment de la plus connue d'entre elle CHATGPT.

Il semblerait que cette IA soit déjà capable de rédiger des dissertations pour peu qu'on lui donne les bonnes instructions. Ce qui interroge d'ailleurs quant à la manière d'enseigner.

Je lisais encore ce matin l'interview d'une professeure qui s'émeut du "niveau catastrophique" des étudiants en écriture. Mais dans un monde où une IA peut rédiger un devoir avec quelques instructions tu m'étonne que les gens perdent l'habitude d'écrire.

Plus navrant encore j'ai lu dans un article du NY TIMES que l'IA nivelait le niveau des étudiants par le bas d'une drôle de façon. Pour détecter les devoirs rédigés par l'IA les universités utilisent des outils de détection. Le problème c'est que cet outil n'est pas parfait et certains élèves se retrouvent accusés d'avoir utilisé l'IA parce que leurs devoirs sont trop "bons" par rapport au niveau moyen des étudiants. Par conséquent pour passer le test de la machine certains étudiants réduisent volontairement la qualité de leur devoir, un comble !

Par ailleurs, je sais que certains professionnels du droit l'utilisent déjà pour corriger des textes, rédiger des mails, ou pour demander une revue de doctrine. Certains vont même jusqu'à demander la rédaction de certains documents des contrats simples.

Ce qui nous amène à la question: le métier de juriste va-t-il être affaibli par l'IA, voire disparaître ?

Pour l'heure j'ai l'impression qu'il y a surtout beaucoup de fantasmes et de projections. L'IA est devenue une gigantesque bulle financière dans laquelle les grandes entreprises américaines s'engouffrent et dans ce flou il est difficile de savoir ce qui en ressortira. Mais on ne peut nier que nos métiers vont être impactés. Si demain les entreprises peuvent généraliser l'utilisation de l'IA dans leurs services, la présence d'une main d'œuvre intellectuelle sera sans doute de moins en moins nécessaire.

Enfin tout dépendra du coût d'utilisation de cette IA. Pour l'heure il me semble que cette technologie est loin d'être rentable. OPENAI l'entreprise derrière CHATGPT a même expliqué

devant les autorités anglaises que si elle respectait la propriété intellectuelle, elle ne pourrait pas faire de bénéfice. Autrement dit, si" je ne respecte pas la loi, je ne peux pas gagner d'argent".

Qu'en pensez vous ? Lançons le débat pour le meilleur et le pire !

Par **Lorella**, le **26/10/2024** à **11:54**

Bonjour,

De la lecture ici

<https://www.lemondedudroit.fr/publications/248-etudes-et-documents/93939-quel-impact-ia-directions-juridiques.html>

<https://www.village-justice.com/articles/intelligence-artificielle-dans-droit-revolution-defi-pour-les-cabinets-avocats,49936.html>

<https://www.village-justice.com/articles/enquetes-sur-les-generatives-les-metiers-droit-quels-enseignements,47604.html>

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/10/2024** à **07:28**

Bonjour

C'est effectivement un débat très intéressant que nous avons déjà eu sur le forum en début d'année

<https://www.juristudiant.com/forum/l-ia-pour-remplacer-un-avocat-t37272.html>

Voici la réponse que j'avais donné et qui demeure valable

[quote]

Toutefois il faut relativiser. D'une part, [...] une IA ne peut pas plaider (y compris devant les juridictions où l'on peut être représenté par une personne autre qu'un avocat).

D'autre part, l'utilisation d'une IA en droit peut très vite être une mauvaise expérience

<https://www.journaldemontreal.com/2023/05/27/un-avocat-se-sert-de-chatgpt-qui-invente-des-decisions-de-justice-1>

Ce sont plus les juristes en cabinet d'avocat qui risquent d'être pénalisés. Certains avocats pourraient être tenté d'utiliser une IA pour des tâches habituellement confiées à leurs juristes.

Le pire c'est que les juristes qui utiliseront l'IA se tireront eux-mêmes une balle dans le pied car ils démontreront qu'ils n'apportent aucune plus-value pour la cabinet.

[/quote]